

Le système des Ecoles actuelles est défectueux, parceque :

Les bureaux de commissaires sont souvent composés d'une façon déplorable, quelquefois scandaleuse ;

Les municipalités n'ont pas les moyens de payer de bons professeurs un prix convenable.

D'où le besoin pour l'Etat d'intervenir et de fournir des fonds.

A ce propos, *Campagnard* demande la création d'un capital spécial de l'instruction publique et d'un fonds des écoles produit par un impôt sur le capital.

Voici en quels termes il s'exprime :

Imposons ce capital qui s'est édifié sur l'ignorance de la population.

Et il ajoute :

On devrait imposer sur le capital une taxe spéciale qui servirait à augmenter les octrois aux écoles élémentaires.

Nous ne discuterons pas la valeur de cette proposition en elle-même, car nous entendons traiter la question de l'impôt sur le capital dans une autre occasion.

L'essentiel pour nous est d'avoir pour le moment fait admettre ce principe que l'Etat doit augmenter sa part de participation dans l'instruction élémentaire.

Ce pas, le *Nord* l'a franchi, mais non sans peine, car le numéro suivant contenait une réponse d'un *Citadin* au *Campagnard*, et ce *Citadin* est très mécontent des idées avancées émises par le journal.

Il se voile la face en entendant parler du contrôle de l'Etat, et s'écrie :

Admettons que cette taxe soit pratique et réalisable, et que son produit sorte des caisses du gouvernement provincial sous forme d'octrois *bien désirables ailleurs*, ce ne sera, au point de vue du résultat, qu'un déplacement dont le contribuable a payé tous les frais et qui aura eu pour principal résultat d'introduire dans la question un *facteur parfaitement étranger* ; car, pour maintes raisons, je crains l'*ingérence forcée du gouvernement en matière d'éducation publique*. En l'appelant à contribuer à l'entretien de nos écoles, avec un argent qui, somme toute, est le nôtre, nous lui donnons le droit de *régender l'instituteur et de lui imposer ses vues et ses programmes* ; plus tard, il l'engagera et le maintiendra si bon lui semble, l'inspecteur sera le maître absolu, etc., et qu'advient-il, dans ce dernier cas si un *gouvernement neutre*,

cher au cœur de certains libéraux, s'établissait à Québec ?

A quel étrange point de vue se place tout ce monde-là lorsqu'on parle de l'Etat !

Est-il donc si difficile de faire comprendre ce que c'est que l'Etat ?

A les entendre crier, on saisit bien toute la profondeur de l'ignorance de notre population.

L'Etat leur apparaît comme une chose monstrueuse, dont ils ne se font aucune idée nette, aucune idée de bon sens.

Voyons, essayons encore une fois de faire la distinction entre l'Etat et le gouvernement.

Il fut un temps où un homme résumait tout : le gouvernement et l'Etat, et pouvait s'écrier : l'Etat c'est moi.

Que l'on ait une objection à un Etat de cette espèce, c'est compréhensible.

Que ces doctrines soient condamnables, je l'admets.

Louis XIV n'écrivait-il pas au Dauphin dans ses *Mémoires et Instructions* :—

Tout ce qui se trouve dans nos Etats, de quelque nature que ce soit, *nous appartient au même titre* et doit nous être également cher. Les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers et ceux que *nous laissons dans le commerce de nos peuples* doivent être par nous également ménagés... Vous devez donc être persuadé que les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés, *aussi bien par les gens d'Eglise que par les séculiers*, pour en user en tout temps, comme de sages économes.

Voilà un Etat dont nous ne voulons pas, n'est-ce pas ?

Mais enfin, quelle objection peut-on avoir, de nos jours, à l'Etat ?

L'Etat, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous.

Pourquoi n'aurions-nous pas le droit de nous occuper de nos affaires ?

Pourquoi, nous, l'Etat, n'aurions-nous pas la permission aussi bien que le clergé, qui lui aussi fait partie de l'Etat, sans être un Etat, de veiller à ce que nos enfants soient instruits convenablement ?

Et maintenant, que veut dire un *gouvernement neutre* ?

Qu'y a-t-il à redouter d'un gouvernement neutre ?